

National Emergency Operations Command

Communiqué

La Station Météorologique de Maurice a maintenu un avertissement de fortes pluies pour l'île Maurice ce mardi 10 janvier 2023 valable jusqu'à 18h00 cet après-midi.

Les Sapeurs-Pompiers et les officiers de la Special Mobile Force interviennent dans la région du nord et l'est. Des patrouilles sont en cours dans les régions vulnérables par les différentes unités de la force policière. Le National Emergency Operations Command (NEOC) suit la situation de près et demande au public de suivre les consignes suivantes :

- Aux automobilistes, soyez vigilant en cas des poches de brouillards et des accumulations d'eau. La route reste glissante dans certains endroits ;
- Evitez les flaques d'eau car souvent ces derniers occasionnent des pannes sur la route et causent des embouteillages ;
- En cas de grosse pluies restez en sécurité chez vous et ne vous aventurez pas dehors ;
- Placez des sacs de sable pour empêcher la pénétration des eaux de ruissellement chez vous ;
- Le public en général est conseillé d'éviter les randonnées au bord des cascades et des montagnes entre autres et de ne pas s'aventurer dans les régions à risques tels que les rivières et des cours d'eau qui pourront être en crues et les régions propices aux inondations ;
- Le public est recommandé de se diriger vers des endroits en hauteur si l'eau continue à monter rapidement et de préparer une trousse de secours au cas où ils doivent être évacués ;
- Pendant les orages, évitez de vous abriter sous les arbres ou les structures élevées et assurez-vous que vos appareils électriques sont déconnectés ;
- Le public ainsi que les enfants doivent également éviter de se rendre en mer, dans les zones représentant de forts risques de glissements de terrain et d'éboulements ainsi que dans des zones représentant des dangers d'accumulation d'eau ; et
- Soyez à l'écoute des autorités concernées à travers les médias et les applications mobiles (Emergency Alert et My.T Weather disponibles sur App Store et Google Play).

En cas de besoin, il est également conseillé au public de contacter les autorités sur les lignes d'urgences suivantes : la Police sur le **148, 999** et les Sapeurs-Pompiers sur le **115**.

Communiqué émis conformément à l'article 11 (c) de la National Disaster Risk Reduction and Management Act de 2016.